

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2016

---

ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - (N° 3023)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL42

présenté par  
M. Letchimy, rapporteur

-----

### ARTICLE 12

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« d'engagements »,

les mots :

« des engagements ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.